

Bulletin d'adhésion 2022

Si vous préférez, vous pouvez adhérer en ligne sur helloasso :
<https://bit.ly/adhesion-2022-gab17>

NOM
PRÉNOM
ENTREPRISE
ADRESSE
CODE POSTAL COMMUNE
TÉLÉPHONE MOBILE
E-MAIL
SITE INTERNET
PAGE FACEBOOK
DATE DE NAISSANCE

AGRICULTEUR / AGRICULTRICE

- Certifié.e en bio En conversion C1 En conversion C2
 En conventionnel

Type de production (ex. élevage bovin, grandes cultures, vignes, etc.) :

- Commercialisation en vente directe ? Si oui, quels produits (ex. légumes, farine, raisins de table, etc.) ?

Surface :

Transformation ? (actuelle ou prévue)

- AGRICULTEUR / AGRICULTRICE : 140 €
 COTISANT SOLIDAIRE PRIMO-ADHÉRENT RETRAITÉ : 90 €
 PORTEUR DE PROJET (pendant les 2 premières années) : 40 €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine.

OFFERT POUR CHAQUE ADHÉSION :

- Je souhaite paraître dans le Guide bio de la Charente-Maritime.
 OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE transformateur, magasin bio, etc. : 90 €
 ASSOCIATIONS/COLLECTIFS LOCAUX (NON INSCRITS À LA MSA) : 40 €
 DON LIBRE : en plus de mon adhésion, je souhaite donner €

OPTION DE RÈGLEMENT

- Je règle en une seule fois
 Je souhaite régler pour paiement trimestriel en joignant 4 chèques (ceux-ci seront encaissés à chaque début de trimestre sauf indications particulières).

Chèque à libeller à l'ordre du GAB 17 et à retourner à :
GAB 17, 9 avenue Gustave Eiffel, 17400 Saint Jean d'Angely

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique, seront utilisées à des fins statistiques et pour envoyer des informations du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine. En remplissant ce bulletin vous donnez votre accord pour le traitement et l'utilisation de vos données dans ces conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à vos informations en nous contactant.

J'accepte de recevoir des messages par SMS (agenda, rappel d'inscription aux formations,...) Possibilité de se désinscrire à tout moment.

Je ne souhaite pas renouveler automatiquement mon adhésion pour 2023

Qui sommes-nous ?

• **Une association**, composée de producteurs en bio ou en conversion, qui représente les producteurs de la Charente-Maritime au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine, Fédération Régionale d'Agriculture Biologique et de la FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.

• **Notre Conseil d'Administration** se réunit régulièrement pour débattre des projets en cours, échanger sur les orientations de l'association et proposer des idées innovantes.

• **Une équipe de 5 salariés** est au service des adhérents pour mener à bien ces actions.



GAB 17

9 avenue Gustave Eiffel
17400 Saint Jean d'Angely

- 05 46 32 09 68
• gab-17@wanadoo.fr
• www.bionouvelleaquitaine.com



Gab 17



Le GAB 17 est soutenu financièrement par :



• GAB 17 •

Les missions de la Fnab

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les discussions au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

Les missions de Bio Nouvelle-Aquitaine

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Support : une équipe de 40 salariés est mise à disposition pour les groupements départementaux.
- Coordination des actions de développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire. Ces actions sont organisées autour de 4 pôles : vie associative locale, économie et territoire, futur bio et production.
- Définition des priorités sur son territoire par chaque groupement départemental.

Gab 17

Echelon départemental des Fédérations Nationale et Régionale pour l'Agriculture Biologique



Pourquoi adhérer au Gab 17 ?

ÊTRE INFORMÉ

de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio... Ces informations vous sont données au moyen :

- des bulletins et guides techniques
- des lettres d'infos plus locales.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans vos démarches d'installation, de conversion, de développement de projets ou de transmission.

ÊTRE RÉFÉRENCÉ

dans le guide des producteurs bio du GAB 17.

BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- Pour toutes les formations organisées par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine (plus de 150 dates par an)
- Pour toutes nos prestations techniques (PAC, PCAE, suivi...)
- Pour des outils de communication et pour les événements organisés par le GAB 17

ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser votre production biologique

ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors des rencontres techniques organisées (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures, agroforesterie...)

DÉVELOPPER VOS CIRCUITS DE VENTE

Le GAB 17 peut vous mettre en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés,...).

ADHÉRER AU GAB 17, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU LOCAL, DYNAMIQUE ET CONVIVIAL !

Les missions du Gab 17

- Représenter et défendre les intérêts des producteurs bio.
- Accompagner les producteurs dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- Faciliter l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio.
- Développer des filières bio, locales et solidaires.
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, le GAB 17 reverse une partie :

- > à la FNAB, fédération nationale
- > à Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale
- > à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.